

Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique

EN NOUVELLE-AQUITAINE

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

2019













LA FILIÈRE VINS ET SPIRITUEUX BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture et Bio Nouvelle-Aquitaine

Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces en vigne bio en Nouvelle-Aquitaine en 2019

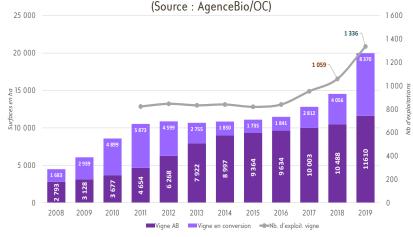
- Près de 20 000 ha en bio et conversion fin 2019
 - + 35 % / 2018
- 1 336 exploitations
- 9 % des surfaces en vigne de Nouvelle-Aquitaine sont en bio

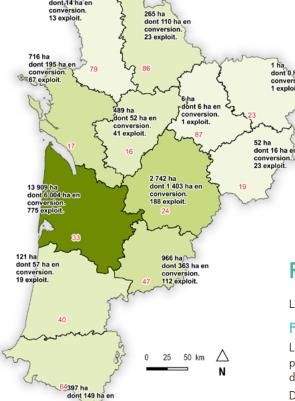
En Gironde, le vignoble bordelais compte 14 000 ha en bio et conversion. Ce vignoble produit 71 % des vignes bio de la région.

En Dordogne, le vignoble bergeracois compte 2740 ha en bio et conversion.

A noter que 11 500 ha plantés composent le vignoble de Bergerac bio et conventionnel (source ODG de Bergerac). Les 2740 ha en bio ou en conversion du bergeracois représentent donc 23 % de ce vignoble, montrant que la dynamique de développement de la bio est importante.

Evolution des surfaces certifiées bio et en conversion et du nombre d'exploitations de 2008 à 2019 en Nouvelle-Aquitaine (Source : AgenceBio/OC)





Faits marquants en 2019

Le millésime 2019 était précoce.

Focus sur les conditions climatiques

La climatologie du millésime 2019 s'est caractérisée par un hiver doux et déficitaire en précipitation, un printemps frais et pluvieux et un été chaud et orageux. L'automne a été doux avec des records de précipitations.

Des accidents climatiques de gelées et de grêles ont eu été observés sur le vignoble au printemps avec d'importants dégâts localement.

A noter les orages violents début juillet selon une diagonale Est-Ouest le long de la vallée de la Dordogne depuis la Gironde jusqu'à Bergerac. Selon les secteurs, le taux de destruction des vignobles a pu atteindre les 80 %. Le vent a accentué les dégâts et provoqué la casse de nombreux rameaux.

Légende Vigne bio



De 100 à 500 ha

De 500 à 1000 ha

De 1000 à 8000 ha

De 6000 à 8000 ha

De 8000 à 10000 ha

De 10000 à 12000 ha

De 12000 à 13909 ha

Focus sanitaire

Le mildiou a été maîtrisé par des renouvellements de la protection qui ont été réalisés dans de bonnes conditions. Concernant les ravageurs, la pression de l'Eudémis (tordeuse ou ver de la grappe) a été importante sur certaines zones du vignoble et sur des secteurs habituellement peu sensibles.

En savoir plus : la DRAAF Nouvelle-Aquitaine a fait paraître en mai 2020 une étude Agreste sur la viticulture bio en Nouvelle-Aquitaine. http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Etudes-no3-Mai-2020-Portrait-de

Bilan du marché 2019

La filière bio s'est historiquement construite sur le segment de la vente directe, via les réseaux et les caves indépendantes. Ce circuit continue de faire la part belle du marché, avec 45 % des ventes de vins bio en 2019. Par ailleurs, ce circuit reste le plus rémunérateur pour le producteur.

La grande distribution distribue 24 % du vin bio : ce segment ne cesse d'augmenter d'année en année. On observe des gammes plus nombreuses et plus diversifiées proposées à la clientèle.

21 % des ventes se font chez les caviste et restaurants, ce chiffre est en légère augmentation. Un restaurant sur trois propose au moins un vin bio à sa carte.

Seuls 11 % des ventes de vin bio sont réalisés en magasins spécialisés : le consommateur de vin bio est avant tout un consommateur de vin, et la distribution spécialisée n'est pas le circuit de commercialisation le plus plébiscité. Le conseil à l'achat de vin au sein de ces magasins bio est à ce jour peu existant, le personnel n'y est que très rarement formé.

Perspectives 2020

Consommation

Alors que la consommation de vin en général a tendance à diminuer, les parts des vins bio continuent d'augmenter avec une estimation de croissance de +16 % d'ici 2022 selon une étude de SudVinBio/MillésimesBio/IWSR. Le vin bio atteindrait d'ici 2022, 7,7 % des parts de marché du vin contre 3,72% en 2017.

Depuis plusieurs années, on consomme certes moins mais mieux. Ainsi, la consommation de vin bio a doublé entre 2012 et 2017 en France. Le consommateur bio n'est pas forcément la cible désignée pour devenir acheteur de vin bio ; un consommateur de vin bio est avant tout un consommateur de vin et seulement 15 % des consommateurs bio achètent du vin bio. Par ailleurs le critère environnemental est primordial dans l'acte d'achat d'un vin bio.

La dynamique est porteuse également à l'export où la France se place comme ler pays exportateur de vin bio au monde, avec 1/3 des vins bio exportés venant de France. En France en 2020, les achats de vins bio sont à 99 % d'origine française.

Projets et dynamiques en cours

- Forte dynamique de conversion des caves indépendantes et des caves coopératives : accompagnement des caves coopératives dans cette transition, structuration de la mise en marché des gros volumes qui en découlent.
- Intégration du négoce dans le marché du vin bio.

Conjoncture économique

Le marché du vin bio est porteur et favorise les fortes vagues de conversion observées en 2019. La valorisation des vins bio est positive. En région, la filière dispose de prix basés sur les cours du vrac ; or ce dernier représente un quart du marché du vin bio, et il n'existe à ce jour aucun opérateur spécialisé dans le vrac bio en région. Le vrac bio se structure peu à peu face à une demande croissante de la GMS.

Les enjeux

Assurer une adéquation entre la production et la demande d'un marché en pleine expansion.

Maintenir des prix rémunérateurs pour les producteurs.

Proposer un accompagnement technique à la vigne comme au chai. Travailler sur la gestion des contaminations croisées et sur les seuils de résidus.



LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Cave de Branceilles, Cave de Brossac, Coteaux d'Albret bio, Cave de Crouseilles, Cave de Domme, Union de Guyenne, Cave d'Irouléguy, Cave de Mézin, Terres de Vignerons, Cave de Rauzan, SCA UNIVITIS, Vignerons de Tutiac, Vignerons de Buzet, Cave du Marmandais, SAS Amanieux, Ampelidæ, Châteaux Domaines et Millesimes, Paysan bio, etc.

A noter : de nombreux viticulteurs produisent d'importants volumes en caves particulières.

Sources : baromètre Agence bio/CSA 2020 – commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, VBNA

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Sylvain FRIES s.friess3@bionouvelleaguitaine.com - 06 38 35 33 17

Chambres d'agriculture - Karine BARRIERE

Vignerons bio de Nouvelle-Aquitaine - Gwenaelle LE GUIL-LOU

direction@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - contact@interbionouvelleaguitaine.com

Avec le soutien de :













